



CRI, CSI, ESI AMIENS

DE 1970 à 2024

UN PARCOURS DE VIES !

Avec le déménagement de l'ESI d'Amiens (site fief), c'est une page de l'histoire du CRI, CSI, ESI qui se tourne. C'est l'occasion pour la CGT de vous présenter son évolution en un demi-siècle et son adaptation au progrès de l'informatique mais aussi aux restructurations de la DGI puis de la DGFIP et de ses services informatiques.

Les années 70

Dans les années 70 : La DGI crée les CRI. C'est l'époque de l'informatique centralisée. Tous les CRI ont une organisation identique : à chaque emploi correspond une qualification et un régime indemnitaire. Tous les services sont « interdépendants ». Le CRI est un service de la Direction Régionale des Impôts.

Services	Missions
PREPARATION	Préparer les documents fonciers envoyés par les CDIFS avant saisie.
SAISIE	Saisie de masse des documents préparés et transfert des fichiers à l'ordinateur.
ORDINATEUR	Traitement des fichiers fonciers, production de la TF, édition des avis
FINITION	Façonnage des états produits par le service ordinateur
GESTION	Gestion de personnel en liaison avec la Direction Régionale

Les années 80

C'est l'arrivée de l'informatique décentralisée. Les services extérieurs sont équipés d'écrans passifs. MAJIC INTER disparaît, c'est le déploiement de MAJIC2.

Services	Missions
PREPARATION	idem 70 mais pour des missions fiscales (2042, TVA, liasses fiscales, etc..)
SAISIE	idem 70 mais pour des missions fiscales. Les liaisons avec le service ordinateur disparaissent progressivement.
ORDINATEUR	Gestion de MAJIC2. De nouveaux métiers apparaissent : gestion de réseaux, de bases de données. Les travaux liés à la TF continuent mais après extraction de données de MAJIC2.
FINITION	idem 70
GESTION	idem 70
CTA	Création de l'assistance aux utilisateurs de MAJIC 2. La DG ne définit pas de doctrine d'emplois, pas de règles des gestion. Les chefs de CSI imposent leurs propres choix. C'est la fin de la règle travail égal - salaire égal.
EID	création des EID avec des qualifications précises, création d'un mouvement d'affectation national (postes à profil).

Les années 90

Au début des années 90, après **la grève de 1989**, les services extérieurs sont « inondés » de micro, c'est l'heure de l'informatique répartie (architecture client-serveur). C'est la première restructuration des CSI, il faut « liquider » les agents des CSI considérés comme « inutiles ». La fin de la saisie de masse est enclenchée. La DG annonce un « plan social » :

- création des emplois « **pastillés** » pour « ouvrir » des directions « fermées » aux mutations pour les agents jeunes des CSI.
- un « **pactole** » est proposé aux agents pour les inciter à quitter le CSI.
- les agents de saisie, préparation, finition doivent penser à leur **reconversion**.

Services	Missions
PREPARATION devient MAD	La mission d'analyse et de duplication des actes notariés est confiée au CSI après la fermeture des centres de duplication dans les Directions Régionales.
SAISIE	La saisie traditionnelle disparaît progressivement. Les travaux de préparation sont réalisés par les agents de saisie. Des agents se reconvertissent au sein des services MAD et gestion.
FINITION	A la fin des années 90, les travaux d'édition et finition se limitent pratiquement à la campagne 2042 . Une grande partie des agents se reconvertissent vers la MAD.
CTA	Assistance MAJIC2, MADERE, FI., les effectifs augmentent. Toujours pas de cadrage national, les chefs de centre ne respectent pas la règle de l'ancienneté. Suite aux grèves des CTA, la DG accorde la NBI aux agents administratifs.
ORDINATEUR	Idem 80, un plan de concentration des exploitations est annoncé en 1998, il sera appliqué début 2000.
SERVICES GENERAUX	Idem. Arrivée d'agents techniques pour reconversion (choix des directeurs, aucune règle de gestion).
UST --> CST --> CMI	Création des UST (unité de soutien technique) par désignation d'office et volontariat.
EID	Les CMI sont créées. Des difficultés apparaissent pour définir le champ d'intervention de chacun. La DGI ne tranchera jamais clairement le rôle de chacun.



Les années 2000

Début 2000, le PESI de 1998 (plan d'évolution des services informatiques) est mis en œuvre, les CRI deviennent CSI. Des CSI deviennent pôle de compétence sur des domaines particuliers (FIDJI, PCI, MAJIC,...).

En 2004, la mission de scannage est attribuée au CSI d'Amiens. L'atelier de SCAN-MAD est créé. Le travail en équipe est imposé. Tous les agents sont polyvalents.

En fin d'année 2004, la DG veut imposer des mutations d'office vers les DSF pour les agents des CSI (en moyenne deux par CSI). La lutte des agents de tous les CSI (grève à plus de 90%) mettra en échec ce plan néfaste.

En 2005, la déclinaison du projet COPERNIC impose une nouvelle organisation du travail dans les CSI : création des GTS, G2A, PSN, TOSCANE. En 2008, MAJIC3 arrive, l'exploitation est maintenue à Amiens et Orléans.

La DG aggrave les conditions de travail dans les exploitations : travail en équipe obligatoire, astreintes ...

En 2006, création de TOSCANE : un appel à candidature est lancé dans les services techniques (de l'agent de traitement au PSE)

Services	Missions
SCAN – MAD RECEPTION	La saisie traditionnelle disparaît. Des missions nouvelles « ponctuelles » sont confiées au CSI : INDEXATION parcellaire (PCI), scannage des actes hypo. et des documents H1. Une mission pérenne ADO (acquisition de données optiques) arrive au CSI. La DG impose progressivement la polyvalence, en contrepartie elle assure le maintien des CSI et des suppressions d'emplois « à posteriori » selon le nombre de chaises « vides ».
EXPLOITATION	Les charges augmentent. Les directions MAJIC2 du CSI de ROUEN sont implantées à Amiens. MAJIC3 s'intègre dans le projet COPERNIC.
ATLAS	Augmentation des effectifs de PSE par suppression de postes de programmeurs. Création d'ATLAS (test système IBM) pour des agents avec la qualification PSE.
FINITION	L'atelier de finition est définitivement fermé avec la création des CSI éditiques. Les agents doivent se reconvertir vers l'atelier SCAN-MAD.
TOSCANE	assistance aux usagers externes pour la téléTVA et compte fiscal professionnel.
ASSISTANCE	En + de l'assistance FI et MAJIC, des travaux de qualification des applications FI sont confiés au CSI. Après une grève dans les CTA, la DG reconnaît enfin la technicité des agents de l'assistance : attribution de la prime TAI PAU après réussite à un examen pour les B et C, analyste pour les A, affectation dans le cadre d'un mouvement de mutation national (respect de la règle d'ancienneté). Ce dispositif n'est pas satisfaisant à 100%, mais il a au moins le mérite de donner des garanties aux agents et d'enfin reconnaître leurs qualifications.
RH	Les CSI deviennent autonomes lors de la disparition des Directions Régionales.
EID	Fin des années 2000, les missions des EID sont orientés vers l'expertise réseau et la gestion de serveurs.



Les années 2010

En 2011, les DiSI sont créées. Le CSI d'Amiens devient ESI. Il est rattaché à la DiSI Nord.

En 2014, la machine gros système IBM quitte Amiens pour Tours. L'exploitation système gère toutes les partitions de la filière fiscale.

En 2017, les ESI Amiénois (Fief et Vidame) fusionnent administrativement. On se projette vers un rapprochement géographique. Le choix est fait d'intégrer la nouvelle cité administrative sur le site de Gare La Vallée.

En 2018, les réductions d'ancienneté dans le cadre de l'entretien professionnel sont supprimées.

Services	Missions
ADO-SCAN RECEPTION	Ces missions disparaissent progressivement. Les pics de charge sont absorbés par le recours à un prestataire privé (pour l'indexation FIDJI) qui intervient dans les locaux de l'ESI. Ces services fermeront définitivement en 2020. Les agents sont mutés d'office dans les dd/drifp malgré une journée de grève massive avec blocage du centre le 9 mai 2019.
EXPLOITATION	Les équipes se spécialisent en Exploitation Applicative et Exploitation Système. Une mission de réécriture de programme assembleur en COBOL est attribuée au service. La CQR (Cellule Qualité Rôle) est créée. Des agents de l'AT sont placés à 50% sous l'autorité du chef d'exploitation.
EIM	ATLAS devient l'EIM
TOSCANE	Le service est fermé en 2017. Les agents sont reconvertis à l'AT, au SIL et à l'exploitation.
ASSISTANCE	L'AT (Assistance Téléphonique) PART (particulier) est organisée en PUV (plateau unique virtuel). Le nombre d'applications augmente sensiblement.
SERVICES GENERAUX	Avec la création des DiSI, les services RH sont supprimés dans les ESI. Les agents sont rattachés à Lille et restent sur Amiens comme antenne excentrée.
EID	Avec la nouvelle organisation de l'assistance, L'EID change de nom et devient le SIL.



Les années 2020

En 2020, après la crise COVID, le télétravail se généralise jusqu'à 3 jours par semaine. Progressivement, les locaux de l'ESI se vident après la fermeture de l'atelier ADO. Au grand maximum, une trentaine d'agents est en présentiel sur le site.

En 2022, les CAPL sont supprimées. Le champ de compétence des CAPN est considérablement réduits. L'opacité, la subjectivité deviennent les règles de gestion pour les promotions et les mutations.

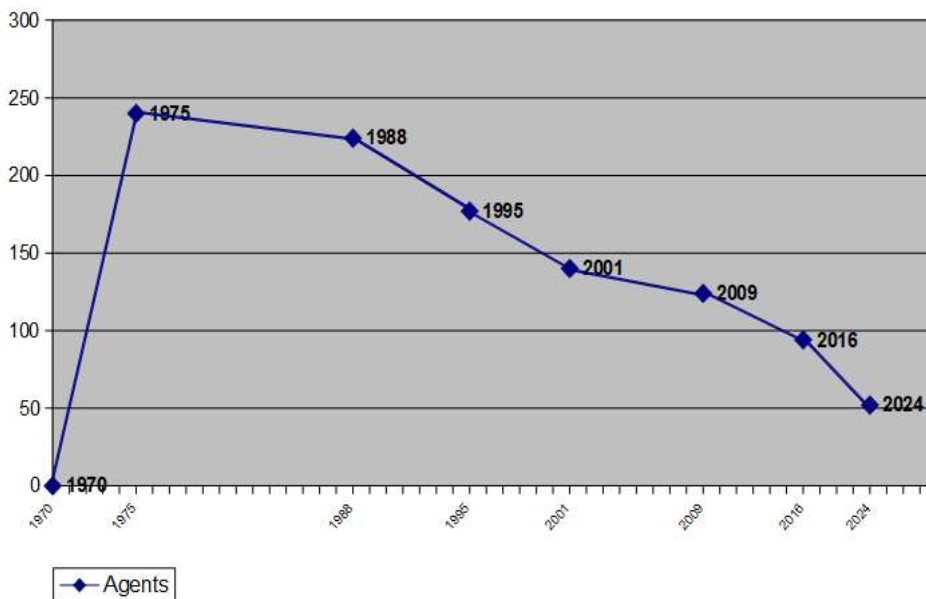
A partir de 2023, les affectations des inspecteurs dans les services informatiques se font au profil. La loi de transformation de la Fonction Publique ouvre la porte au recrutement massif de contractuels. Début 2024, près de 40 agents ont un contrat précaire à la DiSI.

Mai 2024, c'est le déménagement vers la cité administrative Gare La Vallée et le regroupement avec les collègues du site de Vidame.

Services	Missions
EXPLOITATION	Les missions d'Exploitation Système sont "regroupées" avec celle de l'ESI de Rouen. L'exploitation Applicative sur les nouvelles technologies (x86) prend son essor avec la prise en charge de nombreuses applications (RLOC, GMBI, TH, ...). Une équipe de développement COBOL assure la maintenance de chaînes de production et la réécriture d'interfaces MAJIC sous le pilotage du bureau BSI2.
EIM	l'EIM mutualisée (Amiens, Rouen) est mise en place.
ASSISTANCE	Le PAR (Parcours d'assistance Rénové) est déployé. Les utilisateurs doivent remplir un formulaire pour contacter l'assistance. L'Assistance Téléphonique devient Assistance Technique.
SIL	Les agents du SIL perdent leur affectation nationale au profil.



Evolution du nombre d'agents depuis 1970 au CRI, CSI, ESI d'Amiens (fief)



**Les années
2030
IA à la
DGFIP
Chance ou
menace ?**

L'IA se développe de plus en plus dans le monde du travail : profilages de candidat(e)s pour le recrutement, chat bots pour faire face aux questions techniques. Dans l'administration pour l'instant, l'IA est surtout développée pour l'aide à la prise de décision.

La DGFIP a pris le train en marche et elle a déployé depuis plusieurs années des outils faisant appel à l'IA avec des impacts importants, voire irréversibles sur nos métiers, nos missions et nos conditions de travail : le Foncier innovant, le traitement automatisé d'analyse prédictive de la dépense (TAAP), les évaluations domaniales, la base des rescrits.

Pour la CGT finances publiques, il n'existe pas une IA universelle et aboutie capable de remplacer l'humain, mais des IA qui sont des outils spécialisés, performants chacun dans un domaine bien limité et non exempts de limitation. Au-delà de la dégradation de nos conditions, comment ne pas craindre le plus grand danger avec le développement de l'IA : les suppressions d'emplois.

Une étude de mars 2023 de la banque Goldman Sachs, grand défenseur de la rentabilité au détriment souvent de l'emploi, annonce la suppression de 300 millions de postes dans le monde.

Parlons justement de l'impact en termes d'emploi que pourrait avoir l'IA à la DGFIP.

Malgré des coûts parfois exorbitants pour le développement de certains projets, l'intelligence artificielle sert avant tout d'excuse pour des suppressions de poste. Quelques exemples d'estimations :

- Foncier innovant : 33 millions d'euros / - 300 ETP estimés
- CFVR (Ciblage de la fraude et valorisation des requêtes) : 34,5 millions d'euros / - 500 ETP estimés
- Le lac de données : 24,1 millions d'euros / - 327 ETP estimés

On pourrait aisément imaginer, avec l'arrivée de Chat gpt, que la DGFIP développe un programme similaire pour répondre par exemple aux e-contacts et même aux appels d'assistance dans un futur proche.

Deux missions qui sont au cœur des centres de contacts nouvellement créés qui pourraient finalement vite devenir obsolètes.

Que l'on y soit favorable ou pas, l'IA fait désormais partie de l'environnement professionnel. Comme le train à vapeur en son temps, son avancée est inéluctable. Pour autant, il est essentiel que nous agents de la Dgfi participions à un usage vertueux de l'IA afin qu'elle puisse nous apporter un cadre de travail émancipateur, qu'elle facilite la libération de l'innovation et de la créativité.

La CGT réitère sa revendication en la matière : oui à l'IA comme outil, non à l'IA comme une fin en soi. C'est l'occasion également d'en faire un appui à d'autres revendications comme la réduction du temps de travail avec le passage aux 32 heures.

Nous ne devons pas laisser nos dirigeants faire de l'IA le pilote de l'exercice de nos missions afin de créer un outil supplémentaire dans la réduction des effectifs.

Nous devons revendiquer également une plus grande transparence dans son développement et une sécurité toujours plus accrue de nos données.